



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 113546

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la prise en charge d'un chien guide par la solidarité nationale aux personnes déficientes visuelles. Certes, les sociétés de dressage offrent en général ces animaux aux personnes nécessiteuses mais le coût du dressage n'est aucunement pris en charge et peut constituer un poids financier difficile à supporter pour certaines personnes. Il souhaite savoir si le Gouvernement peut favoriser ce type de prise en charge.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113546

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13185